

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Georges Baumont - Certificat de Spécialisation - Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Georges Baumont - Certificat de Spécialisation - Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques - en apprentissage (39901)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Georges Baumont - Certificat de Spécialisation - Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques - en apprentissage (39901)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans la spécialité professionnelle	progression des notes	Très important
	Résultats en PSE	Progression des notes	Important
	Résultats en enseignements scientifiques	Progression des notes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Domaine professionnel	Acquisition des critères retenus	Important
	Domaine professionnel	Avis de l'équipe pédagogique	Important
Savoir-être	Savoir être professionnel	Acquisition des critères retenus, lettre de motivation	Complémentaire
	Intérêt pour la formation	informations sur les bulletins de notes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux compte tenu du faible nombre de candidatures.

La commission examine :

- L'adéquation de la formation précédente du candidat avec la MC MIOP demandée
- Le niveau du candidat en enseignements professionnels
- Le niveau du candidat en enseignements scientifiques : Mathématiques et physiques-Chimie
- Le niveau du candidat en PSE
- Les avis fournis par l'établissement d'origine du candidat concernant :
 - Méthode de travail
 - Autonomie - Capacité à s'investir
 - Avis sur la capacité à réussir
- L'éloignement géographique du candidat

La commission s'autorise à refuser des candidats qui n'auraient pas le profil adapté pour suivre la formation demandée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le parcours du candidats doit démontrer son implication dans les enseignements professionnels.

Est appréciée et à signifier dans la lettre de motivation : une visite lors de notre journée portes ouvertes ou une période d'immersion

La commission examine également l'assiduité des candidats et la lettre de motivation.

Lettre de motivation :

- Elle doit démontrer que le candidat s'est intéressé au contenu de la formation, que le parcours de formation est cohérent et justifié.
- Si le parcours n'est pas cohérent, le candidat doit justifier son choix de formation par des exemples de compétences acquises dans d'autres milieux, d'autres contextes (privés, associatifs, etc ...)
- Une ouverture conclusive sur la projection du candidat à l'issue de la formation est également attendue.

Les candidats inscrits sous le statut scolaire ont la possibilité de passer sous statut d'apprenti en cours de formation.

Signature :

Eric BOGEAT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Georges Baumont